

Le point sur les IFRS.

Faits récents et informations comptables sur les IFRS : mars 2011

Table des matières

- [Nouvelles à l'échelle internationale](#)
- [Communications et publications de Deloitte sur les IFRS](#)
- [Réunions de l'IASB et de l'IFRIC](#)
- [Lettres de commentaires adressées à l'IASB, à l'IFRIC et au groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME](#)

Nouvelles à l'échelle internationale

L'IASB publie un échéancier révisé

Le 28 mars 2011, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié un échéancier révisé de ses projets selon lequel les IFRS définitives sur la présentation des autres éléments du résultat global, la consolidation, les coentreprises et les avantages postérieurs à l'emploi devraient être publiées en avril 2011. Il est indiqué que l'IASB prévoit que les versions de travail des quatre principaux projets (instruments financiers, contrats de location, constatation des produits et contrats d'assurance) seront approuvées à la fin juin 2011 et pourront être publiées au second semestre de 2011. De plus, les nouveaux exposés-sondages sur les sociétés de placement et les améliorations annuelles sont attendus en mai 2011, de même qu'un document de consultation sur le programme à venir de l'IASB. [Cliquer ici](#) pour consulter l'échéancier révisé de l'IASB.

Le président de l'IASB discute de l'avenir de l'information financière

Dans un discours prononcé devant la Chambre de commerce des États-Unis, le président de l'IASB, Sir David Tweedie, a discuté de sa vision de l'avenir de l'information financière; selon lui, les IFRS constituent la base commune de l'information financière des sociétés cotées dans le monde entier, y compris les États-Unis. M. Tweedie a insisté sur la nécessité d'élaborer des normes mondiales fournissant des informations de haute qualité, transparentes et comparables à l'intention des investisseurs et des autres utilisateurs des états financiers, et a précisé que plus de 100 pays exigent ou autorisent l'utilisation des IFRS pour les sociétés cotées. [Cliquer ici](#) pour consulter le texte intégral du discours de Sir David Tweedie.

Nouvelle série de corrections au libellé des IFRS publiées par l'IASB

L'IASB a publié sur son site Web de nouvelles corrections au libellé des IFRS. Ces corrections et changements au libellé s'appliquent à IFRS 9, Instruments financiers (publiée en octobre 2010), au Recueil des IFRS (recueil bleu) 2011 et au Recueil des IFRS (recueil rouge) 2011. [Cliquer ici](#) pour prendre connaissance des corrections.

Conclusions de la réunion des administrateurs (trustees) de février 2011

La réunion des administrateurs de février 2011 a eu lieu les 10 et 11 février derniers à Tokyo, au Japon. Les administrateurs ont publié un sommaire des conclusions adoptées suivantes :

- L'IFRS Foundation ouvrira un bureau de liaison pour la région Asie-Océanie à Tokyo en 2012.
- Les vice-présidents continueront d'assumer les fonctions de co-présidents pendant le processus de recherche d'un nouveau président pour les administrateurs.
- Les mandats du président et des vice-présidents de l'IFRS Advisory Council (Conseil consultatif sur les IFRS) ont été renouvelés.
- Les administrateurs ont examiné l'état d'avancement de la révision de la stratégie en cours à la suite de la publication en novembre 2010 d'un document de consultation en vue de recueillir les commentaires du public.
- Les administrateurs ont reçu des rapports du Due Process Oversight Committee (Comité de surveillance du « Due Process ») et du président de l'IASB.

[Cliquer ici](#) pour plus d'information.

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

La présidente du Comité exécutif de l'OICV discute de la réglementation d'après-crise

L'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) a publié la transcription d'un discours de Jane Diplock, présidente du Comité exécutif de l'OICV, sur l'amélioration des politiques financières et de la collaboration réglementaire – Réponses à la crise financière mondiale. Le discours portait sur la réglementation dans les contextes régional et mondial, et la promotion des réformes réglementaires dans tous les secteurs du marché financier partout dans le monde. Mme Diplock a abordé les leçons tirées de la crise financière mondiale, notamment la nécessité de reconnaître le risque systémique dans un contexte où les marchés mondiaux sont foncièrement interconnectés et la gouvernance et le développement durable sont importants. [Cliquer ici](#) pour consulter le texte intégral du discours.

Nominations du PIOB

Le Conseil de supervision de l'intérêt public (Public Interest Oversight Board, ou PIOB) a annoncé plusieurs nominations en vigueur dès le 1^{er} mars 2011 :

- Eddy Wymeersch (président) – anciennement président du Comité européen des régulateurs de marchés de valeurs mobilières et du Comité régional européen de l'OICV.
- Chandrashekar Bhaskar Bhave – anciennement président du Securities and Exchange Board de l'Inde.
- Charles McDonough – actuellement vice-président et contrôleur de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
- Robert Ward – anciennement associé directeur national – Affaires réglementaires et politique gouvernementale à PricewaterhouseCoopers Australia.

[Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse du PIOB.

Un rapport de l'IFAC recommande des changements fondamentaux dans la présentation de l'information financière

L'International Federation of Accountants (IFAC) a publié un rapport intitulé *Integrating the Business Reporting Supply Chain* issu d'entretiens accordés par des leaders du monde des affaires à l'échelle mondiale au sujet des changements fondamentaux à apporter à la présentation de l'information financière. Le rapport affirme que des changements élémentaires au format actuel de présentation de l'information financière doivent être apportés afin d'améliorer sa pertinence et sa valeur pour les parties prenantes et d'enrayer la complexité sans cesse croissante de l'information financière ces dernières années. Ces changements devraient comprendre le développement d'une nouvelle forme de présentation de l'information financière qui tient compte non seulement de la performance économique de l'organisation, mais également de son engagement social et environnemental d'une manière simplifiée. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IFAC.

Le CAP publie un exposé-sondage sur la stratégie du programme de conformité des organisations membres de l'IFAC

Le Compliance Advisory Panel (CAP) a publié à des fins de commentaires un document présentant la stratégie proposée relativement au programme de conformité des organisations membres de l'IFAC pour la période 2011-2014. Le document met de l'avant la vision, les valeurs et les objectifs du programme de conformité de l'IFAC et cible les secteurs prioritaires jusqu'en 2014 inclusivement. Il s'agit entre autres d'améliorer la qualité des organismes comptables professionnels, de présenter des points à l'ordre du jour des réunions et de prendre part aux mesures préconisées par les organismes comptables professionnels relativement à l'adoption et à la mise en œuvre des normes internationales, d'améliorer le partage de l'information et des connaissances, de collaborer avec les parties prenantes touchées par la réglementation et l'évolution de la profession. Les commentaires sur ce document doivent être soumis au plus tard le 30 mai 2011. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IFAC.

Le dernier sondage de l'IFAC révèle les problèmes clés de la profession comptable

L'IFAC a publié son *Fourth Annual Global Leadership Survey*, dont certaines des principales constatations se rapportent à des problèmes jugés très importants ou importants pour la profession comptable. [Cliquer ici](#) pour plus d'information.

Le directeur général de l'IFAC discute de la comptabilité dans le secteur public

L'IFAC a publié une transcription du discours d'Ian Ball, directeur général de l'IFAC, intitulé « Trust and Accountability in Public Financial Management ». Le discours a été prononcé le 17 mars 2011 dans le cadre de la première conférence internationale du Chartered Institute of Public Finance and Accountancy (CIPFA), qui s'est penché sur les faits récents et les défis de la gestion des finances publiques de qualité et sur l'importance de la transparence de l'information financière pour rétablir la confiance des parties prenantes. Dans son discours, M. Ball a mentionné qu'un des éléments cruciaux de la transparence dans le secteur public est la comptabilité d'exercice, notamment le rôle possible des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). [Cliquer ici](#) pour consulter le texte intégral du discours.

Le PAIB publie la deuxième édition du Sustainability Framework de l'IFAC

Le Comité des professionnels comptables en entreprise (PAIB) de l'IFAC a publié la deuxième édition du Sustainability Framework, qui fournit des indications sur l'intégration du développement durable dans une organisation et peut s'appliquer aux entités de toute taille et de divers degrés de complexité. La deuxième édition présente le thème de l'intégration de la perspective de la stratégie d'entreprise et de l'exploitation à une perspective de présentation de l'information financière intégrée. Le point de vue de la présentation de l'information financière a été modifié pour fournir des indications sur les manières d'améliorer les communications avec les parties prenantes en se fondant sur la présentation d'informations sur le développement durable et d'une vision complète de la performance environnementale, sociale et financière. [Cliquer ici](#) pour accéder au *Sustainability Framework 2.0* de l'IFAC.

L'ESMA publie un résumé des décisions relatives aux IFRS

L'European Securities and Markets Authority (ESMA) a publié un résumé des décisions sur l'application des IFRS prises par les organismes nationaux de supervision de l'Union européenne sur le classement des passifs financiers, les subventions publiques, la présentation des instruments financiers, les impôts sur les bénéficiaires, la classification dans le tableau des flux de trésorerie, les actifs incorporels et les paiements fondés sur des actions. [Cliquer ici](#) pour consulter le rapport intégral.

L'EFRAG publie une lettre d'avis d'adoption des modifications à IFRS 7

Le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) a présenté à la Commission européenne sa lettre d'avis d'adoption et son rapport d'étude sur les effets des modifications à IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir – Transfert des actifs financiers. Dans sa lettre, l'EFRAG souligne qu'il est dans l'intérêt de l'Europe d'adopter les modifications à IFRS 7 publiées par l'IASB le 13 octobre 2010, et par conséquent, recommande leur adoption. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse et la lettre d'avis d'adoption de l'EFRAG.

Communications et publications de Deloitte sur les IFRS

Date de publication	Description
28 mars 2011	Putting the pieces together – An update on the IASB's projects to improve the accounting for financial instruments and other related projects (disponible en anglais seulement)
14 mars 2011	IFRS Industry Insights – The Leases Project – An Update for the Shipping Industry (disponible en anglais seulement)
13 mars 2011	IFRIC Review – 10-11 March 2011 IFRS Interpretations Committee Meeting (disponible en anglais seulement)
9 mars 2011	IFRS Industry Insights – The Leases Project – An Update for the Consumer Business Industry (disponible en anglais seulement)

Réunions de l'IASB et de l'IFRIC

Description	
Réunions de l'IASB	Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion du 29 mars 2011 Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion du 21 au 23 mars 2011 Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion du 14 au 18 mars 2011 Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion des 1 ^{er} et 2 mars 2011
Réunion de l'IFRIC	Cliquer ici pour consulter les notes de la réunion des 10 et 11 mars 2011

Lettres de commentaires adressées à l'IASB, à l'IFRIC et au groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME

	Description	Date du commentaire
Lettres de commentaires publiées	Comptabilité de couverture	9 mars 2011
	Examen du Conseil de surveillance	25 mars 2011
	Utilisation des IFRS pour les PME dans les états financiers individuels des sociétés mères	30 mars 2011
Lettres de commentaires en cours	Supplément de l'IASB à l'exposé-sondage 2009/12, Instruments financiers – Dépréciation	1 ^{er} avril 2011
	Compensation des actifs financiers et des passifs financiers	28 avril 2011

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osnoss
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

Canada

LATCO

États-Unis

Robert Lefrançois

Fermin del Valle

Robert Uhl

iasplus@deloitte.ca

iasplus-LATCO@deloitte.com

iasplusamericas@deloitte.com

Asie-Pacifique

Australie

Chine

Japon

Singapour

Bruce Porter

Stephen Taylor

Shinya Iwasaki

Shariq Barmaky

iasplus@deloitte.com.au

iasplus@deloitte.com.hk

iasplus-tokyo@tohmatu.co.jp

iasplus-sg@deloitte.com

Europe-Afrique

Belgique

Denmark

France

Allemagne

Luxembourg

Pays-Bas

Russie

Afrique du Sud

Espagne

Royaume-Uni

Laurent Boxus

Jan Peter Larsen

Laurence Rivat

Andreas Barckow

Eddy Termaten

Ralph ter Hoeven

Michael Raikhman

Graeme Berry

Cleber Custodio

Elizabeth Chrispin

BEIFRSBelgium@deloitte.com

dk_iasplus@deloitte.dk

iasplus@deloitte.fr

iasplus@deloitte.de

luriasplus@deloitte.lu

iasplus@deloitte.nl

iasplus@deloitte.ru

iasplus@deloitte.co.za

iasplus@deloitte.es

iasplus@deloitte.co.uk

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

« Deloitte » est la marque sous laquelle des dizaines de milliers de professionnels spécialisés dans des sociétés indépendantes du monde entier collaborent pour fournir des services d'audit, de consultation, de conseils financiers, de gestion des risques et de fiscalité à des clients donnés. Ces sociétés font partie de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni. Chaque société membre fournit des services dans une région particulière en observant les lois et règlements professionnels propres aux pays où il exerce ses activités. DTTL n'offre lui-même aucun service aux clients. DTTL et ses sociétés membres constituent des entités juridiques distinctes qui n'ont pas le pouvoir de se lier les unes aux autres. DTTL et chacun de ses sociétés membres sont responsables uniquement de leurs propres actes et omissions et non de ceux des autres. Chaque société membre de DTTL a une structure différente établie en fonction des lois, règlements, usages et autres facteurs propres au pays et il peut fournir des services professionnels sur son territoire par l'entremise de sociétés affiliées ou d'autres entités.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2011 Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres